

RÈGLEMENT NUMÉRO 2012-187

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT
1682 CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT
D'EMBARCADÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS
PRIVÉES AFIN D'Y AJOUTER LES LOTS
1 909 873 ET 3 244 663 DU CADASTRE DU
QUÉBEC

Le conseil municipal décrète ce qui suit :

1. L'annexe des propriétaires d'emplacement du règlement 1682 est modifiée afin d'y ajouter à la fin ce qui suit :

PROPRIÉTAIRE	LOCALISATION	FENÊTRE SUR LA RIVE (EN MÈTRE)
Sylvie Pierard 810, boul. Marie-Victorin Boucherville, Québec J4B 1Y3	810, boul. Marie-Victorin	44.18

2. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.


Jean Martel, maire


Marie-Pier Lamarche, greffière

AVIS DE MOTION : 120319-6
ADOPTION : 120416-15
ENTRÉE EN VIGUEUR : 2012-04-25

2012-187